

QUAND UNE CHAMBRE LIBRE DEVIENT UN LEVIER DE MAINTIEN À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES – JUILLET 2026

FAITS SAILLANTS

Aux bonheurs des aînés Lanaudière a développé une approche originale qui constitue une réponse innovante à deux enjeux croissants en milieu rural : l'isolement des personnes aînées souhaitant demeurer à domicile et les difficultés d'accès au logement pour des personnes en situation de précarité. Développé en collaboration avec la Maison d'hébergement jeunesse Roland Gauvreau et le Pavillon Pour Elles, qui agissent comme partenaires référents pour le recrutement et l'accompagnement des personnes accueillies. Le projet repose sur un jumelage personnalisé entre une personne accueillante et une personne accueillie. Chaque jumelage est soutenu par une évaluation rigoureuse, un contrat de cohabitation définissant les responsabilités de chacun et un accompagnement structuré tout au long du projet de cohabitation. Plus qu'une simple offre de logement, la pratique favorise une relation d'entraide où la personne accueillie contribue au quotidien de la personne aînée en échange d'un logement abordable tandis que la personne aînée joue un rôle actif dans son intégration au milieu de vie. Les personnes accueillantes accompagnent ainsi les nouveaux arrivants dans la communauté dans l'appropriation de leur nouvel environnement, leur font découvrir la municipalité, les ressources locales, les commerces et les activités du milieu et les soutiennent même dans certaines démarches, notamment la recherche d'emploi. Cette dynamique favorise la création de liens significatifs et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Certaines personnes accueillies se sont d'ailleurs engagées comme bénévoles au sein de l'organisme illustrant le potentiel de la cohabitation comme vecteur d'inclusion sociale et de participation citoyenne.

Les premiers résultats démontrent une amélioration du bien-être, de la sécurité et de la participation sociale des personnes aînées tout en offrant un milieu de vie stable aux personnes accueillies. L'expérience met en lumière l'importance d'adapter les outils au contexte local plutôt que de reproduire un modèle existant.

Cette initiative est particulièrement inspirante par :

1. La collaboration inter organisationnelle, où chaque partenaire exerce un rôle complémentaire
2. Le rôle actif des personnes aînées qui deviennent des actrices de l'accueil et de l'intégration plutôt que de simples bénéficiaires
3. La réciprocité de la relation, qui va au-delà du logement pour favoriser l'inclusion sociale, l'engagement communautaire et la participation citoyenne des personnes accueillies

OBJECTIFS

- Créer des jumelages de cohabitation sécuritaires et durables entre des personnes aînées et des personnes à la recherche d'un milieu de vie, afin de favoriser le maintien à domicile, de répondre à des besoins de logement et de renforcer la solidarité au sein des communautés
- Favoriser le maintien à domicile des personnes aînées en réduisant l'isolement social et en valorisant leur rôle dans la communauté
- Réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité chez les personnes aînées
- Offrir un accès à un logement abordable, sécuritaire et accueillant à des personnes ayant des besoins variés (nouveaux travailleurs, étudiants, personne en situation de vulnérabilité)
- Faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes nouvellement arrivées dans une communauté, particulièrement en milieu rural
- Encourager les échanges intergénérationnels et le développement de relations d'entraide fondées sur le respect, la réciprocité et le partage
- Optimiser l'utilisation des logements existants en mettant à profit les chambres inoccupées
- Offrir un logement abordable à une personne en état de vulnérabilité

• Contribuer à l'attractivité et à la vitalité des territoires en soutenant le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre • Créer une relation d'entraide mutuellement bénéfique entre la personne accueillante et la personne accueillie • Offrir un accompagnement structuré avant, pendant et après le jumelage afin de favoriser une cohabitation harmonieuse et durable • Développer un modèle de cohabitation transférable pouvant être adapté aux besoins d'autres communautés	
Admissibilité	Pour la personne accueillante ▪ Être une personne âgée souhaitant demeurer à domicile ▪ Disposer d'une chambre ou d'un espace adéquat ▪ Accepter les visites d'évaluation ▪ Signer un contrat de cohabitation ▪ Demeurer propriétaire ou signataire du bail ▪ Être disposée à partager certains espaces communs Pour la personne accueillie ▪ Être référée principalement par les partenaires (Roland Gauvreau ou Pavillon Pour Elles) ▪ Être suffisamment autonome pour contribuer aux tâches convenues ▪ Accepter le contrat de cohabitation et les règles de vie ▪ Contribuer financièrement aux frais de la cohabitation ▪ Offrir les services prévus dans l'entente de cohabitation
Volumétrie	▪ Deux jumelages de colocation réalisés ▪ Trois jumelages de cohabitation réalisés L'objectif est de réaliser 20 jumelages sur deux ans grâce au financement de la Fondation Mirella et Lino Saputo
Problématiques fréquentes	▪ Isolement des personnes âgées vivant seules ▪ Difficulté à entretenir une grande maison ▪ Crise du logement et hausse importante des loyers ▪ Itinérance invisible particulièrement chez les femmes ▪ Difficultés d'accès au logement abordable ▪ Différences générationnelles quant aux habitudes de vie ▪ Gestion des règles de vie commune et des conflits du quotidien ▪ Méconnaissance des services disponibles en milieu rural ▪ Besoin d'accompagnement dans le transport et l'intégration au nouveau milieu de vie ▪ Plusieurs jeunes en situation de précarité qui n'ont pas appris dans leur famille d'origine à entretenir un logement, à faire les courses ou à cuisiner
Principales caractéristiques du territoire visé	La pratique se déploie dans plusieurs municipalités de la région de Lanaudière, soit Crabtree, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Liguori, Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Thomas. Ce territoire est principalement rural et se caractérise par une faible densité de population, des noyaux villageois de petite taille et un habitat largement constitué de maisons unifamiliales. La proximité entre les citoyens, le dynamisme des organismes communautaires et le fort sentiment d'appartenance favorisent l'entraide et l'engagement social. Comme plusieurs régions rurales du Québec, le territoire est confronté au vieillissement de sa population, à l'isolement de certaines personnes âgées, à une offre limitée de logements locatifs abordables ainsi qu'à des défis d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Les déplacements s'effectuent principalement en automobile en raison d'une desserte limitée en transport collectif, ce qui accentue l'importance de pouvoir se loger à proximité de son milieu de vie ou de travail. Ces caractéristiques territoriales créent un contexte particulièrement propice au développement d'une pratique de cohabitation accompagnée, qui met à profit les chambres disponibles chez les personnes âgées pour répondre simultanément aux enjeux de logement, de maintien à domicile, d'intégration sociale et de vitalité des communautés
PROCESSUS ET ACTIVITÉS	

Services offerts :

- Information et sensibilisation à la formule de cohabitation
- Évaluation des besoins des deux parties
- Visite du domicile et validation des conditions matérielles
- Sélection et jumelage des personnes
- Élaboration d'un contrat précisant les responsabilités de chacun
- Détermination des tâches de soutien offertes par la personne accueillie
- Accompagnement avant l'installation
- Suivis structurés après une semaine, deux semaines, un mois, deux mois et six mois.
- Soutien à la résolution des difficultés de cohabitation.
- Collaboration avec les partenaires responsables du suivi de la personne accueillie.

RESSOURCES

Ressources humaines

- Une technicienne en travail social (21 heures par semaine) responsable du projet.
- Une superviseuse clinique (tâches incluses au poste de la direction générale)
- Une intervenante ITMAV qui contribue au repérage et à l'information
- Une coordonnatrice des services qui collabore aux jumelages et devrait éventuellement intégrer cette responsabilité (32 heures par semaine)
- Partenariat avec Roland Gauvreau et Pavillon Pour Elles pour le recrutement et le suivi des personnes accueillies

Ressources matérielles

- Formulaires d'inscription
- Contrat de cohabitation
- Outils de jumelage.
- Guide sur les règles de vie commune.
- Publicités et matériel promotionnel.
- Chambre aménagée à l'intention de la personne accueillie
- Aménagements sécuritaires (serrures, poignées verrouillables)
- Mobilier fourni par certaines personnes accueillantes
- Outils de suivi et d'évaluation des jumelages

EFFETS PERÇUS (le cas échéant, préciser s'il s'agit plutôt d'effets évalués)

Organisation	▪ Développe une nouvelle offre de soutien au maintien à domicile ▪ Renforce les collaborations avec les partenaires communautaires ▪ Développe progressivement une expertise en cohabitation intergénérationnelle
Intervenants	▪ Acquièrent une expertise en évaluation, jumelage et accompagnement ▪ Développent des outils adaptés au contexte rural ▪ Assurent un suivi proactif permettant de prévenir les difficultés
Clientèle	▪ Les personnes âgées se sentent moins seules et plus en sécurité ▪ Elles retrouvent le goût de participer aux activités sociales, de cuisiner, de discuter avec une autre personne ▪ Elles jouent un rôle actif auprès de la personne accueillie ▪ Les personnes accueillies accèdent à un logement stable, abordable et à un environnement sécurisant qui favorise leur rétablissement et leur intégration

FACILITATEURS

- Besoin clairement exprimé par les personnes âgées
- Solides partenariats avec les organismes communautaires
- Financement de la Fondation Mirella et Lino Saputo pour le démarrage du projet
- Accompagnement soutenu des jumelages

- Contrat de cohabitation bien défini
- Souplesse dans l'adaptation des outils
- Bonne collaboration entre les différentes ressources de l'organisme

OBSTACLES

- Projet encore peu connu
- Difficulté à recruter des personnes âgées souhaitant accueillir quelqu'un
- Nécessité d'adapter les outils plutôt que de reproduire ceux d'autres régions
- Enjeux réglementaires encore peu clarifiés
- Différences d'habitudes de vie entre les cohabitants
- Ajustements nécessaires lors des premiers jumelages
- Incertitude quant à l'ampleur future de la demande

DÉVELOPPEMENTS ANTICIPÉS

- Intensifier la promotion auprès des personnes âgées et des futurs pensionnaires
- Atteindre 20 jumelages au cours des deux années du projet
- Intégrer le service de cohabitation à l'offre régulière de services de l'organisme
- Évaluer les retombées comparativement à la colocation
- Organiser des activités de témoignages et de réseautage entre les personnes participantes
- Bonifier les outils de suivi et d'évaluation
- Produire un portrait des profils de cohabitation et des facteurs de succès

PERSONNE-RESSOURCE

Julie Thériault
Directrice générale
Aux bonheurs des aînés Lanaudière

450-754-2348 ou 450-898-3678
abdalanaudière@gmail.com
auxbonheursdesaines.com

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Julie Thériault	Directrice générale	01-08-2026
-----------------	---------------------	------------

Ce produit de courtage de connaissances a été réalisé
grâce à la contribution de la Fondation Mirella et Lino Saputo



ANNEXES (SUR DEMANDE) :

- Annexe 1 : Formulaire cohabitation intergénérationnelle – Rencontre de suivi
- Annexe 2 : Contrat de la cohabitation intergénérationnelle
- Annexe 3 : Formulaire de visite du domicile de la personne âgée
- Annexe 4 : Formulaire d'inscription – Services de logements partagés
- Annexe 5 : Formulaire d'inscription – Services de logements partagés – Pour la personne intéressée par la colocation
- Annexe 6 : Présentation du service de Logements partagés
- Annexe 7 : Tâches que le ou la jeune accueillie pourrait fournir à la personne âgée